

PUBLIE LES
MARDI & VENDREDI
DE CHAQUE SEMAINE
ANNONCES
1ère insertion, la ligne, 10 cts
Insertions subséquentes, 5 cts
Adresses d'affaires, 25 par an
Adresser toutes lettres, correspondances, etc., à
FERD. ROBIDOUX,
Editeur-Propriétaire

Le Moniteur Acadien

ORGANE DES POPULATIONS FRANÇAISES DES PROVINCES MARITIMES

"NOTRE LANGUE, NOTRE RELIGION ET NOS COUTUMES."

PUBLIE LES
MARDI & VENDREDI
DE CHAQUE SEMAINE
ABONNEMENT
Un an.....\$1 50
Six mois.....\$ 75
EN CLIPS
Un an.....\$1 00
Six mois.....\$ 50
PAYABLE D'AVANCE

JOURNAL BI-HEBDOMADAIRE]

Shédiac, N. B., Vendredi, 19 Juillet 1895.

VOL. XXIX.—No. 6

ADRESSES D'AFFAIRES

Dr J. A. LEGER,
SHÉDIAC, N. B.
15 avril 1877.

Dr L. J. BELLIVAU,
SHÉDIAC, N. B.
Bureau dans le bloc-Gilbert, Grand'rué.
Résidence—Hôtel Weldon, où on le trouve
la nuit.

FRED. J. WHITE, M. D., C. M. McGill,
L. R. C. P., London.
Bureau de feu le Dr. Harrison. Rési-
dence chez R. W. Abercromby (en face
du bureau.)
SHÉDIAC, N. B.
24 oct 88.

Dr A. A. LEBLANC,
MÉDECIN-CHIRURGIEN,
ARICHAT, — CAP-BRETON
Consultation à toute heure du jour et de la
nuit.

Dr THOS. J. BOUDRY
(ANCIEN BUREAU DU DR. LANDRY)
RICHIBOUCTOU, — N. B.
Consultation à toute heure du jour et de la
nuit.—20 mai 89

Dr C. O. LEBLANC,
MÉDECIN ET CHIRURGIEN,
BOUCTOUCHE, — N. B.
Bureau dans la bâtisse de M. John P. Le-
ger.
15 mai 1892.

Dr E. T. GAUDET,
MÉDECIN-CHIRURGIEN,
ST-JOSEPH, MEMRAMCOOK.
Les maladies des yeux et des oreilles seront
traitées comme auparavant.

Dr A. GALLANT,
MÉDECIN & CHIRURGIEN,
Bureau et résidence à
WELLINGTON STATION. I.P.E.
Consultation à toute heure du jour et de
la nuit.
18 août 93—2c

Dr D. V. LANDRY,
MÉDECIN-CHIRURGIEN,
BOUCTOUCHE, CO. KENT, N.B.
Bureau dans la bâtisse de M. Elzéar Le-
Blanc, en face du pont.
Consultations à toute heure du jour et
de la nuit.
1 juin 94

A. D. RICHARD, L.L.B.,
AVOCAT, NOTAIRE PUBLIC, ETC.,
DORCHESTER, — N.B.
Attention spéciale donnée à la collection des
lettres dans toutes les parties du Canada et des
Etats-Unis.

POIRIER & McCULLY,
AVOCATS ET NOTAIRES PUBLICS.
BUREAUX: — MONCTON et SHÉDIAC.
Hon. PÉREZ POIRIER, F. A. McCULLY
Séniateur, B. A. L. L. B.

W. A. RUSSELL,
AVOCAT, AGENT D'ASSURANCE,
COLLECTEUR, ETC.
SHÉDIAC, N. B.
On collecte les comptes avec expédition et on
transige avec ponctualité toute affaire con-
sue.

EDOUARD GIROUARD,
AVOCAT, NOTAIRE PUBLIC, ETC.,
MONCTON, N. B.
Bloc-Record (en haut) vis-à-vis le bureau de
poste, Main Street
Attention spéciale donnée à la collection d'es-
sais dans toutes les parties du Canada et des
Etats-Unis.

Hanington & Teed,
PROCEUREURS-AVOCATS,
COLLECTEURS, NOTAIRES PUBLICS, ETC.,
DORCHESTER, N. B.
Hon. DANIEL H. HANINGTON, Q. C.,
MARTIN G. TEED.
15 février 79.

JACOB H. HEBERT,
SHÉDIAC, N. B.,
FERD. S. GALLANT,
GRANDE DIGUE.

Endossances concédées pour les comités de West-
morland et de H. B.
Ils se chargent de faire tout en ce qui a trait à la
satisfaction des patrons. On peut leur écrire et ils
se chargeront de faire les "nouveau" des patrons.
Bonne réputation.

ADRESSES D'AFFAIRES

ASSURANCE.
Alphonse T. LeBlanc,
AGENT D'ASSURANCE,
DUPUIS' CORNER, — N. B.
Représente plusieurs des meilleures compa-
gnies d'assurance sur la vie, contre les acci-
dents et contre le feu. Prend les risques aux
plus bas prix et aux conditions les plus avan-
tageuses. Pas un homme éclairé, aujourd'hui
on doit négocier de sa prudence, et de protéger
sa famille, contre le feu, les accidents, la mor-
telle—ce qu'on peut faire en prenant une po-
lice d'assurance.

T. W. BUTLER,
PROCEUREUR-AVOCAT,
NEWCASTLE, — N. B.
Voit personnellement à la rédaction des con-
trats et à la collection des dettes.

Z. M. LEGER,
HORLOIER ET BIJOUTIER,
Bloc Victoria, Grand'Rue, MONCTON.
Assortiment varié et complet d'horloges,
Horloges, Pendules, Bijouterie, etc. Spé-
cialité de lunettes. Réparations exécu-
tées avec soin et ponctualité.
Le tout à bas prix. Une visite respectueuse-
ment sollicitée.

UNION HOTEL,
O. S. LÉGER, PROPRIÉTAIRE,
Main Street, Moncton, N. B.
Accommodation de première classe pour les
voyageurs. Bonne cuisine. Prix modérés.
Fabricant de Soda Water et Ginger Ale.

Queen Hotel,
Moncton, N. B.
Thos. F. LeBlanc, — Propriétaire.
Situé dans le centre de la ville, muni de
voitures transportant gratuitement les pas-
sagers de chemin de fer. Une bonne cuisine à
la disposition du public.
Bonne table et bonnes chambres à coucher.
Quand vous viendrez à Moncton, logez au
Queen Hotel.
30janv95—1a

**FACTERIE DE CHAUSSURES
DE SACKVILLE**
Depuis que j'ai adopté le système de marquer
mon nom sur TOUTES mes Chaussures, je n'ai
peu que les commandés à l'usage tant rapide-
ment. A ceux qui ont besoin de Chaussures,
je dirai: Essayez les miennes, et assurez-
vous que mon nom soit au complet sur le fond de
chaque paire.

ABNER SMITH.

Le principal Magasin DE SHÉDIAC NOUVEAUTÉS

Reçoit présentement un gros lot de
comprenant
Tweeds, Etoffes,
Draps, Drap à Manteaux,
Cotonnades, Cachemires,
Noir et de couleur,
Flanelle,
Gingham,
Shirting,
Coton blanc
Chemises,
Hardi,
Chapeaux et Casques,
Mouchoirs de cou,
Collets, Barettes,
Esmués, etc.

Avant la hausse du cuir nous avions
acheté

4000 paires de Chaussures

pour hommes, femmes et enfants.
Nous les détaillons sans tenir compte de
la hausse, et nos pratiques en ont le béné-
fice. C'est donc le temps pour le public de
venir acheter.
Venez vite profiter des bargaines, les
chaussures s'en vont vite.

Assortiment complet de

Groceries, Ferron- neries, Faïence.

Stock nouveau de
**Faulx, Rateaux, Manches
de Faulx, Pierres a
Faulx,**
à bien bas prix.
Venez nous voir avant d'acheter ail-
leurs.
Nous serons toujours heureux de vous
mettre à votre service et de vous montrer nos
bargaines.

N'oubliez pas la place :

Poirier, Doiron & Cie.

Bâtisse en briques,
Vieille place de A. S. Poirier.

J. C. VAUTOUR,
MARCHAND DE NOUVEAUTÉS
GROCERIES, PROVISIONS,
FERRONNERIES, ET.
RICHIBOUCTOU, N. B.
Assortiment toujours au complet. Importa-
tions quotidiennes. Vend à grand marché.
Pratiques servies avec ponctualité et exacti-
tude. Le public s'assurera de la vérité de nos
prix.

Richard Sullivan & Co.

Marchands en Gros de
VINS & SPIRITUEUX.
IMPORTATEURS ET MARCHANDS DE
**THE, TABAC,
CIGARES.**
44 et 46 Dock Street,
ST. JEAN, — N. B.
1801 1907—1a

**MOULIN A FARINE, A CARDER
ET A BARDEAU.**
MEMRAMCOOK.
Le soussigné annonce respectueusement au
public qu'il a en opération un bon moulin à
farine, à carder et à bardeau, faisant de bon
ouvrage sous tout rapport et aux prix les plus
raisonnables. Le patronage du public est res-
pectueusement sollicité, le soussigné promettant
de faire tout son possible pour donner la
plus entière satisfaction à ceux qui l'honoreront
de leurs commandes, qui seront toujours
exécutées à bref délai et avec la plus stricte
ponctualité.
AUG. D. SONIER.
Memramcook, 17 juillet 1895.

LOI DENRÉGISTREMENT DU NOUVEAU-BRUNSWICK. AVIS FINAL

Les livres pour le semestre seront clos le 23
juillet 1895. Tous les retours de NAISSANCES,
DECES et MARIAGES pour les derniers douze
mois doivent être envoyés au registraire sans
autre délai.
On peut obtenir des blancs de formulaires à
tous les bureaux de poste ou des médecins, ou
en s'adressant au soussigné par carte postale.
Tous les retours ainsi marqués passent franco
de port.
Les personnes négligeant de se conformer à
la loi sont régies par la clause suivante :
22. Si un chef de maison, un chef de famille
ou un membre du clergé, un médecin, ou quel-
conque est requis par cet acte de faire rapport des
naissances, mariages et décès, refuse ou néglige
volontairement de ce faire au temps dési-
gné, devra pour toute et chaque offense payer
une amende de pas moins d'un dollar et de
plus de vingt dollars, plus les frais, à la dis-
crétion du magistrat séjournant lequel la cause
sera instruite, et ce sera le devoir du registraire
régionnaire de poursuivre quiconque re-
fusera ou négligera de faire les rapports re-
quis.
F. A. McCULLY,
Registraire, Moncton.
23 juin—1m man.

Avis d'Exécuteurs.

Toutes personnes ayant des droits légaux
contre la succession de feu Estache D.
Bourque, de Fox-Creek, N. B., sont priées
de faire valoir ces droits dument cer-
tifiés par affidavit avec les exécuteurs dans
les trois mois qui suivent à partir de cette
date; et toutes les personnes endettées à
la dite succession sont également requises
de venir régler leurs comptes avec les dits
exécuteurs dans le même espace de temps.
Daté à Fox-Creek, N. B., ce 30 mai
A. D. 1895.
Grant & Sweeney,
Nathalie Bourque,
Desire F. Leger,
Procureurs de la
Succession.
Exécuteurs de l'Es-
tache D. Bourque,
décédé.

AUX AMIS DE L'ÉDUCATION. LE MONUMENT-LEFEBVRE.

Sur les décisions d'un comité spécial
représentant l'Association des Anciens
Élèves du collège Saint-Joseph, il est
résolu que la mémoire du feu Père Le-
febvre sera visiblement perpétuée à
Memramcook par un superbe édifice
qui portera le nom de cet insigne zé-
lateur de l'éducation.
Les journaux de notre province ont
déjà donné quelques détails à ce sujet.
L'étage inférieur de la bâtisse projetée
doit être consacrée aux collections
scientifiques et littéraires telles que mu-
sée, laboratoire de chimie, cabinet de
physique, bibliothèque, etc; mais la
partie principale sera la grande salle
destinée aux réunions publiques convo-
quées au Collège Saint-Joseph.
Le besoin d'une telle salle, pour ré-
ception du public, se fait sentir de-
puis longtemps au Collège Saint-Joseph.
Aujourd'hui il s'est formé parmi les
anciens élèves une association forte et
nombreuse qui doit tenir ses assemblées
à époques fixes, ce besoin devient une
impérieuse nécessité.
Pour que ce monument soit digne de
la reconnaissance publique, il faut qu'il
soit imposant par sa structure, élégant,
construit avec goût, en un mot qu'il ne
soit pas inférieur, pour le moins aux
autres constructions qui se rattachent et
qui forment l'ensemble du Collège ac-
tuel.
Le Comité exécutif chargé de mener
ce projet à bonne fin a fait part de ses
résolutions aux autorités religieuses des
provinces maritimes. Aussi les soussi-
gnés sont-ils heureux d'affirmer que nos
Seigneurs les Evêques nous sont entière-
ment sympathiques et que leurs Gran-
deurs voient d'un excellent oeil le mou-
vement organisé par la Société des An-
ciens Elèves.
Etant données ces explications, nous
membres du Comité Exécutif, faisons
un appel à tous les amis de l'éducation.
Et nous sollicitons leur aide, c'est-à-
dire une généreuse contribution pour
l'érection du monument projeté.
Nous nous adressons aux Canadiens-
Français de la province de Québec, per-
suadés, comme nous le sommes, qu'ils
se feront un devoir, une gloire d'assurer
un digne souvenir à un prêtre qui a fait
chez nous l'honneur de leur race, de
leur clergé, de leur province.
Dans les provinces d'en bas, personne
n'ignore ce qu'a été la carrière du Ré-
vérend Père Lefebvre depuis trente ans:
une suite de luttas sans trêve, de tenta-
tives de tous genres pour garantir le
succès d'une œuvre qui a été très utile à
toutes les races, et qui, par ses progrès,
a donné un élan spécial aux autres mai-
sons d'éducation établies dans nos pa-
ra-
ges.
Des agents accrédités munis de
blancs de souscription signés de nos
noms et du contresigné autographe du
président de notre comité, l'Honorable
Juge Landry, va parcourir les provinces
maritimes et certaines parties de la pro-
vince de Québec qui leur sont désignées.
Ils sont chargés de recueillir les som-
mes que le public, sans doute, se fera
un plaisir de contribuer, en témoignage
d'estime et de gratitude pour la mémoire
d'un grand bienfaiteur.
Là où nous n'envoyons pas d'agents,
les amis de l'œuvre de Memramcook et
tous ceux qui veulent encourager le
mouvement ci-dessus expliqué pour-
ront, en toute sûreté, envoyer le
montant de souscription au Rév. Père A.
D. Cormier, C. S. C., St-Joseph.
Nous espérons, enfin, que nos agents
seront bien accueillis, et que le projet
du Monument-Lefebvre recevra partout
les justes encouragements qu'il mérite.

Une charge de dragons.

La vie que mènent les officiers, dans
certaines garnisons de province, est aus-
si uniforme que possible. Un café qu'ils
adoptent devient leur rendez-vous ordi-
naire pour les soirées. Tout bourgeois
y est fort mal reçu, et devient pour ainsi
dire la victime de quelque plaisanterie.
On y passe en revue les personnes de la
ville, on médit de tout; à part cela, Pen-
nui y est complet et la monotonie per-
faite.
C'était précisément l'état dans lequel
étaient les officiers tenant la garnison à
Carcassonne, lorsque l'un d'eux, Renaud,
sous-lieutenant, entra un matin au café
avec un petit monsieur porteur d'un
gros nez et d'un énorme ventre, le tout
monté sur des jambes courtes et enve-
loppées dans un bizarre costume de voya-
geur. Ils s'assirent et le petit homme de-
manda gravement au garçon deux tasses
de café.
Deux ou trois officiers qui se trou-
vaient là commençaient déjà à rire entre
eux de la tournure toute bourgeoise du
"pékin", puisqu'à en croire M. Dupin,
on appelait ainsi, avant la Révolution,
tout citoyen sans back.
—Je suis sûr que j'ai vu monsieur à
Pontoise dit Rouzé, l'un d'eux en s'avan-
çant vers la table où étaient assis les
deux arrivants.
—Non, monsieur, non pas à Pontoise,
répondit Durandin, c'était le nom du
petit bonhomme—en souriant d'un air
satisfait; si j'ai eu l'honneur d'être vu
par monsieur, ça ne peut être qu'à Gi-
sors... que je quitte pour la première
fois de ma vie, continua-t-il en poussant
un soupir.
—Parbleu! c'est cela, à Gisors! où
diable ai-je été dire à Pontoise? Certain-
nement, c'est à Gisors: je me souviens
bien de la figure de monsieur, il a une
de ces figures qu'on n'oublie pas.
—Vous êtes bien bon, monsieur, dit
Durandin en se levant, pendant que Rou-
zé se retournait pour rire.
—Rouzé, dit Renaud, je dois te pré-
venir que monsieur est un de mes amis
nouvellement arrivé de Gisors, qu'il
m'est recommandé, et je te prie de finir
tes mauvaises plaisanteries, car l'insulter
c'est me blesser aussi.
—Mauvaises plaisanteries n'est pas le
mot, mon cher l'épaveur; j'ai vu mon-
sieur à Gisors, et je veux embrasser une
vieille connaissance.
En disant cela, Rouzé serra Durandin
à l'étrouffé.
Enfin, il le lâcha rouge comme une
écrivisse cuite en sentant rudement pou-
ssé par Renaud, avec qui il se disputait,
pendant qu'un autre officier s'avance
vers Durandin, qui était tombé sur un
tabouret et répétait en se tâtant les cô-
tes.
—Diable d'homme, je suis sûr que
j'en ai une ou deux de cassés... Pour-
quoi suis-je venu à Carcassonne!
Le militaire lui assure que Rouzé
s'amuse à ses dépens, et qu'il doit lui en
demander raison.
—Oui, certainement, reprend Duran-
din, parce qu'on a vu les gens à Gisors,
bien jolie petite ville du reste, est-ce que
raison pour les étouffer? S'il n'en a pas
d'autres à donner, ce n'est pas la peine
de lui en demander.
—Monsieur te demande raison d'une
paille conduite dit Rouzé et tu peux
l'y refuser.
—Quelle est votre arme, monsieur?
dit Rouzé se tournant aussitôt vers Du-
randin, que Renaud regardait, tout éton-
né de voir une pareille proposition.
—Mon arme? ... Mais je n'en ai pas;
de quelle arme monsieur veut-il parler?
On lui explique le mot "raison" qu'il
ne comprenait pas techniquement; on
lui persuade qu'il n'y a pas moyen de
reculer, que l'honneur de Gisors, qu'il
représente, se trouve même engagé, et
pendant qu'on tient Renaud écarté, on
convient de l'heure et du rendez-vous.
—Pourquoi suis-je venu à Carcassonne?
répétait Durandin en se promenant
auprès des ruines d'une petite cabane
sur une pelouse assez étroite tout près
de la ville et qui était l'endroit du rendez-
vous. Il n'arrive pas! Sous prétexte
que cela pourrait faire tort à son régi-
ment, il n'a voulu aucun témoin et m'a
surtout prié de ne pas emmener ce Re-
naud, qui, du reste, a l'air assez bon en-
fant. Cependant il est camarade à
l'autre; peut-être... Pourquoi diable suis-
je venu à Carcassonne?

Enfin Rouzé parait avec d'énormes pistolets qui ont un désagréable effet sur son partenaire.

—Je suis désolé, monsieur, d'avoir
tant tardé; la nuit approche.
—C'est vrai, nous pourrions si vous
vouliez, remettre à demain la partie?
dit Durandin enchanté de gagner du
temps.
—La nuit approche, continue Rouzé,
il faut nous dépêcher.
En effet, la nuit tombait, et le brouil-
lard qui couvrait la ville laissait seule-
ment apercevoir quelques lumières,
quand Rouzé, tout en disant se hâter
fut prêt. Durandin n'était pas pressé;
il eut préféré qu'on ne se vit plus du
tout; mais son adversaire, s'effaçant de
son mieux, lui dit que, comme insulté,
il devait tirer le premier.
La pulsation archiprérite des artères
du malheureux Durandin, plutôt que
l'envie de se défaire d'un homme qui en
voulait à sa vie, lui fit lâcher la détente
de l'arme qui tremblait dans sa main;
mais le hasard le servit mieux que son
adresse, et le coup parti, Rouzé tomba
frappé.
Désolé de son bonheur, en voyant
son rival se rouler à terre en se débat-
tant, Durandin courut à lui pour lui faire
prendre un peu de liqueur, dont il
avait eu la précaution de se munir.
Après en avoir humé quelques larges
gouttes, le blessé lui dit d'une voix mou-
rante :
—Je suis si coupable, monsieur, que
je n'ose espérer de vous mon pardon...
Ma blessure est mortelle, je le sens...
Mais il me serait bien pénible de partir
sans revoir mes amis... Si vous pouviez...
—Certainement, brave jeune homme!
dit Durandin tout en pleurs, certain-
ment, je vais courir le chercher.
—Quoi! pouvez-vous m'abandonner
dans cet état? Voulez-vous donc, en
revenant, ne retrouver qu'un cadavre?
Si j'osais vous prier... Peut-être qu'en
m'aidant à marcher... Mais non, il m'est
impossible de faire un pas, je suis trop
faible.
—Je vais essayer de vous porter, lui
dit Durandin.
Et après bien des efforts pour le charger
sur ses épaules, il s'achemina vers la
ville en répétant tout bas :
—Pourquoi diable suis-je venu à Car-
cassonne! Pour mon début, je tue un
officier de cavalerie légère, et il est lourd
comme un gendarme!
C'est qu'en effet le moribond était fort
pesant, et ses longues jambes éperonnées
qui battaient dans celles de Durandin
rendaient la marche de celui-ci singu-
lièrement pénible.
Après un court trajet, la fatigue l'ob-
ligea de se reposer un instant; mais sur
de nouvelles plaintes du blessé dont les
convulsions devenaient effrayantes, il le
reprit et le porta trente pas plus loin, où
il fut encore obligé de le lâcher.
Enfin après bien des peines et des
haltes, ils ne se trouvaient plus qu'à une
petite distance de la ville. Le pauvre
Durandin, aussi harassé que sa victime,
haletait à faire trembler le feuillage.
—Oh! homme bon, sensible et géné-
reux, dit d'une voix éteinte l'officier de
dragons, je ne veux pas abuser plus
longtemps de votre vertueuse courage;
laissez-moi ici, et je crois qu'en courant
chercher mes amis, vous arriverez en-
core avant que mon âme, errante sur mes
lèvres, se soit envolée... Courez, courez
vite! vous les trouverez sans doute au
café.
Et Durandin, déjà en nage, part hale-
tant pour arriver à temps.
—Que vais-je leur dire? se demandait-
il en attendant les rues de Carcassonne,
tenant son ventre et essuyant son front.
Que résultera-t-il d'un pareil début?
Peut-être beaucoup de désagrément pour
moi, naturellement si possible! Aussi
pourquoi suis-je venu à Carcassonne!
En disant cela, le malheureux Duran-
din ouvrait la porte du café, l'œil en lar-
mes et l'air fort contristé, comme doit le
paraître tout honnête homme qui vient
confesser un homicide. Mais qu'elle fut
sa stupéfaction, jugez-en, quand il aper-
çut devant lui, qui? le mystificateur
Rouzé, lequel, après s'être fait porter
tout un quart de lieue par l'obligeant
Durandin (de Gisors), avait gagné plus
lestement le café, pour l'y recevoir au
milieu des éclats de rire de la compa-
gnie.
H. de BALZAC.

ants,
rcons
gens,
mes.
hardes de
oyez notre
n, N. B.
E MODES!
nouveau en fait de
fic. J'ai aussi un bon
montant.
aux en point de \$1 la
ne trouvez rien de
SHÉDIAC.
n,
ctoire,
idor,
mbre,
le
serie
quelle
ambre
apisser,
enverrons
ons.
OWLING
O.
ND'RUE
ON.
BESIN DE
E—
PURE
GENEVA
pour aux exposi-
BELL,
B.
rd'hui, nous
abonnement
à solder au
niscé immé-
diate d'eux.
te pour les
mais réunis
constituent
s, et il nous
honneur à
pigneront
ici au jour
redances,
faudra sup-